

M. PATERSON (Brant) : Ces tribus n'ont-elles pas de fonds de réserve ?

M. DALY : Très peu en ont. Nous leur venons en aide surtout sous le rapport médical, et si nous ne le faisons pas elles retournent à leurs anciennes habitudes, et il vaut mieux empêcher cela en faisant cette dépense.

Forages artésiens dans les Territoires du Nord-Ouest..... \$9,000

M. McMULLEN : Quelles sommes a-t-on dépensées en tout pour ces forages artésiens dans les Territoires du Nord-Ouest ?

M. DALY : L'an dernier une somme de \$7,000 a été affectée à des forages pour découvrir des sources de pétrole dans le district Athabaska, et aux mois de janvier \$5,000 avaient été dépensées ; les détails sont donnés aux pages 7-A à 12-A, du rapport du bureau géologique. Le 24 octobre, le forage était rendu à une profondeur de 10,011 pieds, et M. Fraser rapporte cette année qu'il est arrivé à 12,000 pieds. Il a eu beaucoup de difficultés à surmonter, mais il espère atteindre la profondeur voulue, durant le mois, et ce crédit est destiné à continuer les forages jusqu'à 15,000 pieds, si on ne rencontre pas de pétrole avant. La plus grande partie de l'argent a été employée à acheter des matériaux et à payer le transport, et toutes ces dépenses seraient inutiles si nous n'allions pas à 300 pieds plus bas que le chiffre mentionné au contrat. Si on ne trouve pas de pétrole à Athabaska, M. Fraser ira au lac Pélican, en juillet. Le sable goudronné est visible à l'œil nu à cet endroit et d'après le rapport de M. McConnell en 1890, il doit s'y trouver du pétrole à 700 pieds.

Le rapport de M. Dawson dit :

Il me semble de la plus haute importance que les explorations commencées l'été dernier dans les régions à pétrole d'Athabaska et d'Alberta-nord, soient continuées au moins jusqu'à ce qu'on ait pu déterminer la nature générale et la valeur de ces gisements.

Nous espérons terminer les forages à Athabaska et au lac Pélican, avant septembre.

M. PATERSON (Brant) : Quelles sont les explorations qu'on se propose de faire en 1895-96, et à qui ont-elles été confiées ?

M. DALY : Cette année les explorations seront limitées aux territoires parcourus par les employés du bureau géologique, ces quelques dernières années. M. McConnell va continuer ses travaux dans le district de Kootenay ; le Dr Bell ira dans le Témiscamingue et M. Fletcher et d'autres qui travaillent dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick vont poursuivre leurs travaux. Les autres employés seront occupés dans Ontario à compléter les cartes géologiques commencées depuis quelques années. Nous n'entreprendrons aucune nouvelle exploration parce que le crédit a été considérablement réduit. Dans les différentes provinces nous ne faisons que ce qui est nécessaire pour terminer des travaux commencés depuis huit ou dix ans.

M. PATERSON (Brant) : M. Tyrrell ne fera-t-il rien de plus dans le territoire inexploré ?

M. DALY : Non. Il terminera un travail commencé depuis quelque temps, à l'est du lac Winnipeg. Il n'y aura aucune exploration, en dehors du territoire civilisé.

Pour payer la balance des dépenses encourues pour la conférence coloniale tenue à Ottawa en juin et juillet 1894..... \$4,443 32

Pour rémunérer les officiers suivants de leurs services en rapport avec la conférence coloniale, nonobstant toute disposition à ce contraire dans l'Acte du service civil :

J. L. Payne, secrétaire.....\$200 00
Douglas Stewart, secrétaire..... 200 00
John Carleton, messenger..... 100 00

\$500 00

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quelles ont été les dépenses totales de la conférence ?

M. FOSTER : Environ \$14,000.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable ministre devrait nous fournir quelques explications sur ce crédit.

M. FOSTER : Cette somme a été employée pour payer le voyage de Vancouver à Ottawa, les wagons-lits, les wagons-buffets, un court arrêt à Glacier House, à Mount Stephen House et à Banff Springs, encore des wagons-buffets, l'hôtel Manitoba à Winnipeg, le trajet d'Ottawa à Toronto.

M. McMULLEN : Pourquoi le gouvernement nous demande-t-il de payer ces sommes supplémentaires à J. L. Payne, Douglas Stewart et John Carleton ? Je vois que ces employés sont déjà bien payés, M. Payne reçoit \$1,750 par année, et M. Stewart, \$2,400.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : Il ne recevait pas cela alors. Il était le secrétaire particulier de sir John Thompson.

M. McMULLEN : Son nom apparaît sur la liste du service civil pour \$2,200 et pour \$600 comme secrétaire particulier.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : Non, il recevait \$2,400 comme secrétaire particulier.

M. McMULLEN : \$2,400 constituent un assez joli salaire pour qu'on ne vienne pas demander au pays de voter quelque chose de plus. Je vois que tous les ans, les noms de ces deux employés reviennent, au sujet de crédits spéciaux, en contravention avec l'Acte du service civil, et je voudrais en connaître la raison.

M. FOSTER : Il n'y a pas ici de violation de l'Acte du service civil. Ces deux personnes étaient secrétaires de la conférence coloniale ; c'était une conférence très importante qui leur a donné beaucoup d'ouvrage. Non seulement ils préparaient le procès-verbal des séances et surveillaient l'impression, mais pendant une période assez longue, ils ont travaillé jour et nuit et avaient à répondre à une correspondance volumineuse. Ils ont aussi eu à préparer le programme des amusements que le Canada a cru devoir offrir à ces visiteurs et ils ont eu à surveiller les excursions des délégués dans les différentes villes du Canada. Dans ces circonstances, il est d'usage de reconnaître les services des secrétaires de quelques manières. Comme nous n'avons pas de titres à leur accorder, nous demandons au parlement de leur voter cette faible somme.

M. McMULLEN : Je désire corriger ce que vient de dire le ministre de la Justice. Il prétend